

# *L'Actionnaire, l'Union et l'Indien* au Cap : ordres et contrordres.

Le 24 mars 1772 – Desroches au ministre

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30, f° 93.

Cette lettre est assez difficile à comprendre, car les ordres et contrordres se sont succédés à propos des trois bâtiments de guerre *l'Actionnaire*, *l'Union* et *l'Indien*.

Dans un premier temps il est décidé (novembre 1771) de les envoyer hiverner au cap de Bonne-Espérance, et, en l'absence de nouveaux ordres avant le 20 mars (date de la pleine lune), il leur est demandé de revenir à l'Isle de France. Le chevalier de Monteil est le commandant de cette escadre.

- 1<sup>er</sup> décembre *l'Actionnaire* et *l'Union* appareillent pour le cap de Bonne-Espérance
- 15 décembre *l'Indien* appareille pour le cap de Bonne-Espérance.

Le 14 février 1772, l'arrivé à l'Isle de France du vaisseau *le Boynes* apporte des ordres du ministre. Il est ordonné de rapatrier en France la majorité des bâtiments et des troupes, d'où :

- le 18 février la corvette *le Curieux* est expédiée au Cap portant ordre aux trois vaisseaux de rester au Cap jusqu'à l'arrivée par d'autres bâtiments de troupes qu'ils auront à reconduire en France.

Le 29 février un coup de vent cause de gros dégâts dans les bâtiments stationnés à l'Isle de France. Les administrateurs sont dans l'obligation de revoir leur programme pour le retour des troupes. On pense d'abord à expédier un bateau au Cap pour demander aux trois vaisseaux de revenir à l'Isle de France, puis un peu plus tard constatant que les dégâts ne sont pas aussi considérables qu'il avait semblé dans un premier temps, il apparaît qu'il n'est pas nécessaire de faire revenir les trois bâtiments, un seul devrait suffire d'où :

- le 14 mars la corvette *l'Heure du berger* est expédiée au Cap pour porter les nouveaux (et derniers) ordres aux trois bâtiments, à savoir *l'Indien* doit revenir à l'Isle de France, tandis que *l'Actionnaire* et *l'Union* doivent sans plus attendre retourner en France.

\*

Comment s'insère la présente lettre dans cette suite d'événements ? Difficile de le comprendre car Desroches fait référence aux premiers ordres donnés à l'escadre alors qu'on se situe après les derniers ordres expédiés aux trois bâtiments, derniers ordres dont le gouverneur est parfaitement informé, même s'il n'y avait pas été très favorable.

---

Au Port-Louis Isle de France le 24 mars 1772

Vaisseaux de guerre  
au cap de Bonne-Espérance  
N°35

Monseigneur,

J'ai reçu il y a quelques jours une lettre de M. le Ch. de Monteil qui en vérité me confond bien. Il m'annonce presque positivement qu'il ne reviendra point à l'Isle de France, et cependant je lui en avais donné l'ordre le plus positif soit que la paix se confirmât ou que la guerre fut déclarée.

Je n'avais que trop bien prévu la nécessité de cette disposition puisqu'il est vrai que si les vaisseaux *l'Actionnaire*, *l'Union* et *l'Indien* étaient revenus à l'Isle de France immédiatement après la pleine lune de mars, pourvus de vivres, en moins de quatre jours je les aurais fait repartir pour l'Europe ; ils y auraient au-moins porté un bataillon.

Malgré cela, Monseigneur, je suis dans le plus grand embarras par les difficultés qui s'opposent à chaque moment à l'embarquement des troupes. Je ferai cependant tant d'efforts pour les vaincre que je me flatte d'y parvenir, mais le temps est bien court.

S'il est vrai que M. le Ch. de Monteil ait été aussi directement contre mes ordres, je ne peux attribuer cela qu'à d'autres ordres secrets qu'il a reçus et qu'il ne lui a pas été permis de me communiquer. Je ne m'arrête pas à ce qu'il y aurait de mortifiant pour moi là-dedans parce que tout m'est agréable pourvu que le Roi soit bien servi.

Quoiqu'il en soit je crois ne pouvoir me dispenser de vous adresser la copie de la lettre qu'il m'a écrite ; et à mi-marge la copie de la réponse que je lui ai faite. Vous jugerez par là si je n'ai pas tout prévu jusqu'aux accidents les plus extraordinaires.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

\* \* \*